



Comité français pour l'environnement  
et le développement durable



## COMITE DE SELECTION DU 18/03/04

**Contact : Ville de Fleury**

**Porteur du projet : Jean Carsignol, Directeur de l'environnement**

**Tel : 03 87 52 67 59**

**Titre : Restructuration HQE d'une grange**

### **Introduction**

Située à la périphérie de Metz, la commune de Fleury (1132 habitants) s'investit dans une démarche de développement durable, mettant progressivement en œuvre un programme d'Agenda 21 (non encore adopté). C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de restructuration d'une grange en logements et en commerce de proximité.

### **1/ L'approche globale du développement durable dans le projet :**

Acquis par la commune en 1999, le bâtiment fait l'objet d'une réhabilitation, selon les principes de la Haute Qualité Environnementale, permettant la création de 5 logements locatifs dont un adapté aux personnes handicapées, ainsi qu'un bistrot de pays. L'objectif est de répondre à une carence en terme de logements, de favoriser les rencontres et la mixité sociale (personnes handicapées, couples de jeunes, personnes âgées) au sein d'un lieu convivial et de redonner un « cœur » au vieux village qui tend à être délaissé. Le recours à la HQE permet de garantir la qualité environnementale et favorise la réduction des frais de fonctionnement (chauffage, éclairage). Plusieurs axes sont retenus : la relation harmonieuse avec l'environnement, le choix intégré des procédés et produits de construction, la gestion de l'énergie, l'isolation thermique, la gestion de l'eau, la gestion d'activités-entretien-maintenance, le confort acoustique, les conditions sanitaires.

Note d'évaluation par le jury

1      2      3      4  
—————>

### **2/La gouvernance :**

Le projet répond à une demande de logements locatifs ainsi qu'à l'absence de tout lieu de rencontre. Il a fait l'objet d'une consultation de la population, qui est informée de l'avancement des travaux à travers les bulletins municipaux et le site web de la commune. Les entreprises et l'architecte ont été formés sur la démarche HQE. Une évaluation du chantier est prévue et sera retranscrite dans un journal, toujours dans un souci d'information permanente. Enfin, une exposition permanente présentera les techniques HQE utilisées (maquette du bâtiment, coupes de matériaux, caractéristiques, performances, etc...).

Note d'évaluation par le jury

1      2      3      4  
—————>

### **3/ Les moyens mis en œuvre pour la participation et la mobilisation**

Les partenaires du projet sont l'ADEME, la Région Lorraine, le Conseil Général, le Comité de développement local et le Syndicat de l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine. Les subventions couvrent 70% du montant du projet (584 480€ HT). L'exposition permanente sera réalisée en partenariat avec l'ADEME et sera organisée en relation avec la Chambre des Métiers, la DIREN, les services de l'Équipement et l'ordre des Architectes.

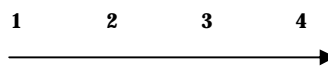
Note d'évaluation par le jury

1      2      3      4  
—————>

**4/ Le caractère novateur de la démarche:**

Vu les moyens humains, techniques, financiers dont dispose la commune, il faut saluer ce projet, structurant pour l'avenir de la commune.

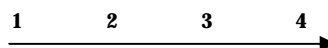
Note d'évaluation par le jury



**5/ Les acquis effectifs:**

Les travaux démarreront en avril 2004. Un planning général retrace l'avancement prévu et un dispositif d'évaluation est en cours d'élaboration, sous forme d'un tableau de suivi. Deux emplois seront créés pour la gérance du bistrot (inauguration prévue en décembre 2004).

Note d'évaluation par le jury



**SCORE FINAL:**    /20,

**COMMENTAIRES**

.....

.....

.....

.....

.....

.....